BOUSBECQUE

Au Vélo-Club. — Dimanche 9, réunion générale à 11 h. en vue de l'organisation de la course cycliste du 16 mai.

Parti Communiste. — La section du Parti Communiste de Bousbecque avait organisé le dimanche 25 avril, une grande réunion avec le concours de M. Gilbert Declercq, député-maire d'Halluin.

C'est devant 300 personnes environ que M. Gilbert Declercq prit la parole. Il traita la question des fonctionnaires, qui, depuis quelques années, n'ont obtenu qu'une petite augmentation. Il défendit les petits commerçants et les agriculteurs, qui trop souvent sont victimes des spéculateurs. Il démontra la nécessité pour le Gouvernement de créer un fonds national de chômage, afin que les chômeurs ne subissent pas les effets du coût de la vie sans voir augmenter leurs maigres allocations de chômages. Il préconisa un plan de grands travaux, ce qui donnerait du travail à un grand nombre de chômeurs qui ne demandent qu'à travailler. Il s'étendit surtout sur la retraite des vieux travailleurs, question très importante et qui mérite une attention particulière du Gouvernement. Il fit entendre que le Parti Communiste mettra tout en œuvre pour que cette réforme aboutisse le plus tôt possible.

A l'issue de la réunion, il fut créé une section de vieux travailleurs et de nombreuses adhésions furent recueillies. Les vieux travailleurs qui désirent donner leurs noms sont priés de s'adresser à M. Marécaux René, qui se mettra en liaison avec M. Declercq et la section d'Halluin, pour donner tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Etat civil. — Publications : Emilien Remmery à Méteren et Wladislawa Kuzniak.

LES MEUBLES LERUSTE SONT GARANTIS LONGTEMPS

BONDUES

Etat Civil. — Naissance : Geneviève Castez Carriere Lebrun, 8.

Publication : Gérard Dumont, peigneur à Bondues et Valeria Braem, à Roubaix (Belgique).

BOUSBECQUE

Etat Civil. — Décès : Gustave Delsalle 62 ans, hameau des Bois, 28.

LINSELLES

Etat Civil. — Naissances : Jacques Lesur, rue d'Hebuterne 37 ; Henriette Vincent, rue Castelnau, 78 ; Simonne Vincent ; Jacques Gerardyn, rue de la Vignette, 108.

Publication : Emile Cornille, homme de peine et Simonne Swint, tisserande.

Décès : Jacques Gerardyn, 4 jours, rue de la Vignette.

MOUVAUX

A PROPOS DU CARREFOUR DES TROIS SUISSES

Le maire de Mouvaux nous communique :

« La section mouvaloise du Parti socialiste a pu bon de faire insérer le texte d'une lettre adressée à l'Administration municipale et relative au danger couru par les piétons lors de la traversée du grand boulevard au carrefour des Trois-Suisses.

» Cette situation a été l'objet de sollicitude du Conseil municipal de Mouvaux depuis de nombreuses années, déjà, le 4 décembre 1928, il avait sollicité de M. l'ingénieur départemental en chef la pose de deux refuges au carrefour des Trois-Suisses. Une réponse de ce fonctionnaire fut négative.

» Néanmoins, ce projet continuait à faire l'objet de notre attention et dans sa séance du 29 mai 1936, l'assemblée communale, sur la proposition de son président, décidait à l'unanimité la construction d'un refuge au lieu dit les Trois-Suisses, face à l'arrêt du tramway en direction de Lille.

» Depuis cette date, des pourparlers ont eu lieu à différentes reprises entre l'administration municipale et les entreprises spécialisées dans ce genre de construction. Un accord est intervenu et les autorisations nécessaires ont été sollicitées aux services compétents.

» De leur réception, on ne saurait tarder, les travaux seront commencés, l'Administration municipale se tient en dehors de toute responsabilité dans leur exécution de manière à ne pas gêner pour le temps le refuge permettre aux piétons de traverser cet endroit le grand boulevard à des dangereux carrefour. »

M. MAURICE MAES EST ÉLU AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Nous apprenons que notre compatriote M. Maurice Maes demeurant rue de Roubaix, a été reçu au Salon des Artistes Français.

M. Maes, syndicaliste bien connu dans la région, vient de plus en plus de faire reconnaître.

Le sujet présenté cette année, pour notre compatriote, est « Les Poissons » qui lui a valu le diplôme et la médaille. Il a reçu le prix d'honneur et de la Société.

Anciens des Armées d'Occupation.

Voici les résultats du concours de pêche de la section du Secours. Le secteur est établi par le numéro 1.437 [illegible] par le N. 771 [illegible] N. 618. Dans le parc les numéros [illegible] ont gagné. Le secteur le plus fort possède [illegible] M. [illegible] rue de Roubaix, 46.

179	1341	830	269	844	1151		826
1219	740	141	1596	1122	1027		435
203	92	1311	666	993	45		1636
624	1120	390	890	1018	829		178
232	181	714	1085	174	1219		1216
164	1199	650	10	1581	1266		42
280	928	1197	2019	527	1472		11

Les lots sont à retirer avant le 31 mai dernier délai.

BASILITHE

Le CLINIQUE DENTAIRE MOUSSALLI NOVOL présente les dentiers en « BASILITHE » à palais (rose) extra-mince et incassable. Le « BASILITHE » permet l'exécution A PRIX MODÉRÉS de dentiers de valeur, mais donnant d'inappréciables avantages. NOVOL, 93, r. du Collège, Roubaix.

RONCQ

Un match de bienfaisance. — Dimanche 9, à 9 h. 30, au terrain des sports, match retour du « onze » de la Fanfare contre le « onze » de chez M. Dieleu. Le jeu sera serré car a la première rencontre la partie se termina par un match nul. Ce match est organisé d'autre part au profit des vieillards de l'hospice.

Jeunes de l'U. N. C. — Les jeunes de l'U.N.C. de Roncq-Centre vont recevoir, dimanche prochain, leur fanion des mains de M. Pierre Tiberghien, président de la Fédération. La Commission serait heureuse de voir les présidents des groupes d'anciens et de jeunes de Tourcoing à cette cérémonie. Rassemblement à 9 h. 30, place de Roncq.

La Jeanne d'Arc. — Cette société célébrera dimanche 9, sa fête patronale. A 9 h. 30, rassemblement de la société au Cercle, rue du Docteur-Gallsset. Vers 12 h., au local, rue du Docteur-Gallsset, inauguration de la nouvelle salle de gymnastique.

A. C. du Blanc-Four. — La Commission du groupe fait un pressant appel à tous les adhérents pour qu'ils assistent à la messe, dimanche 9, à 9 h. 30. Après la cérémonie, une délégation se rendra à Roncq pour la remise du drapeau aux jeunes de l'U. N. C.

Tournée du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie, lundi 10 mai, de 9 à 12 heures.

Embauchés de l'Avant. — La commission informe que les permanences recommencent le samedi 15 mai, à 10 h. 30 au Café Vve Vandamme, 168, rue de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CORPS DE L'ENCAISSEUR GEIRNAERT A ÉTÉ RETIRÉ DU CANAL

IL S'AGIRAIT D'UN SUICIDE

Nous avons relaté en son temps la disparition inquiétante de M. François Geirnaert, âgé de 59 ans, domicilié boulevard Clemenceau, café du Tigre, encaisseur à la Compagnie d'assurances « Antwerpia ».

Depuis le mercredi 21 avril, M. Geirnaert avait quitté son domicile pour effectuer sa tournée habituelle dans le quartier du Croisé-Laroche ; il avait été aperçu une dernière fois, vers midi, sur le territoire de La Madeleine, à proximité de la gare. L'enquête ouverte par les services de la police locale n'avait pas permis de retrouver la trace du disparu et l'on se perdait en conjectures : certains parlaient de fugue, d'autres de crime.

Or, mardi matin vers 7 h., M. J.-B. Berquinot, éclusier, eut l'attention attirée par la présence d'un corps flottant à la surface de l'eau. Il fit aussitôt prévenir la police et les agents Bonte et Van Vooren se rendirent aussitôt à l'écluse avec la camionnette municipale puis, au moyen d'une barque, le corps fut ramené dans le bassin et tiré sur la berge. Son identité fut bien vite établie, il s'agissait en effet de M. Geirnaert, dont le corps fut transporté à la morgue du cimetière du bourg où le docteur Delescluse alla constater le décès. D'après les éléments de l'enquête il semblerait établi que c'est à la suite d'une crise de neurasthénie que M. Geirnaert a voulu se suicider en se jetant à l'eau.

Le défunt sympathiquement connu et estimé à Marcq-en-Barœul, était depuis de longues années le dévoué trésorier de l'Harmonie « Les Amis Réunis » du Pont de Marcq.

Consultations de nourrissons. — Contrairement à ce que nous avons annoncé dans nos éditions d'hier, les consultations de nourrissons auront lieu exceptionnellement pour le quartier du Pont aujourd'hui mercredi, de 17 à 18 h., à l'école maternelle Cagnaco-Jay, rue Philippe de Girard, pour Rouges-Barres, vendredi prochain, 7 mai, de 17 à 18 h., à l'école Lamartine, rue Jules Delcenserie.

LILLE

Un jeune homme se noya dans les fossés de la Porte de Gand

Hier après-midi, vers 15 h., un jeune homme, Augustin Legru, âgé de 16 ans, dont les parents demeurent rue du Vieux-Moulin, 8, cour du Château, à Fives, jouait avec son petit camarade Bruno Baumgartner, âge de 13 ans, demeurant à l'aire du Fort, au Fort St-Agnès, dans les fossés des fortifications de la porte de Gand.

Au lieu dit la Corne de Gand, les deux jeunes gens décidèrent de traverser le fossé assez large et d'une profondeur de 6 mètres environ à l'aide d'un radeau. Les deux garçons arrimèrent l'embarcation de fortune et voulurent prendre le large. Voulant imprimer au radeau une poussée pour le faire s'éloigner de jeune Legru, perdit l'équilibre et fut précipité dans l'eau. Son corps s'enfonça aussitôt dans la vase. Les pompiers avertis, tentèrent de retrouver le cadavre mais en vain.

M. Bouthier, commissaire du 2e arrondissement s'est transporté sur les lieux.

UN MOTOCYCLISTE HAPPÉ PAR UN CAMION EST GRAVEMENT BLESSÉ

Un grave accident de la circulation s'est produit hier vers 8 h., rue Jean-Bart. A cette heure matinale un camion d'une brasserie lilloise conduit par le chauffeur Louis Taffin, demeurant à Loos, 96, rue Henri-Barbusse, descendait la rue Jean-Bart. Arrivé à l'angle de la rue des Bruxelles, le chauffeur vit tout à coup surgir de cette dernière rue une motocyclette. Les deux conducteurs tentèrent mais en vain de s'éviter. Le camion monta sur le trottoir et le motocycliste M. André Leignel, habitant Perenchies, fut happé par la roue arrière du camion et traîné sur une longueur de six mètres.

Blessé grièvement à la tête, M. Leignel fut transporté de toute urgence à l'hôpital St-Sauveur. Ce dernier n'avait pas le permis. Sa moto est hors d'usage. M. Cocquet, commissaire du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

UNE JEUNE FILLE FUT RENVERSÉE PAR UNE AUTO BOULEVARD VAUBAN

Une jeune fille dont l'identité [illegible] une jeune lilloise est survenu hier vers 19 h. 45 boulevard Vauban.

Mlle Madeleine Turpain, domiciliée 77 rue de Condé, s'était engagée sur la chaussée du boulevard lorsqu'arriva une auto venant de la direction du square Daubenton. Le chauffeur, M. Gaston Peters, au service d'une maison d'alimentation demeurant 43 rue de Condé, ne put éviter la jeune fille. Malheureusement cette dernière fut renversée par le véhicule et projetée sur le sol.

Relevée par les nombreux témoins de l'accident, elle fut transportée chez le docteur Cardon qui diagnostiqua une plaie au cuir chevelu.

Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités.

PETITES NOUVELLES

Tentative de suicide. — Mme Julie-Léonie Fix, âgée de 56 ans, demeurant 10 rue de Cysoing, a tenté hier soir de s'empoisonner en absorbant une dose de parfum. Avisée d'être transportée à l'hôpital Saint-Sauveur, la désespérée reçut les soins du docteur Leveque. On croit que sa vie n'est pas en danger.

Cycliste blessé. — Dimanche à minuit 45, le cycliste Charles Denys, demeurant à Lompret, rue de Verlinghem, a été renversé rue Lecluse, à Lille, par l'auto de M. René Hertault, 42, rue Guillaume-Werniers. Blessé légèrement à la tête, M. Denys a été soigné à l'hôpital de la Charité.

Un vol. — La veuve Delporte, née Séverine Delezenne, a été arrêtée pour vol d'une bonne centaine de francs de marchandises dans un grand magasin de la rue de Béthune où elle fut surprise en flagrant délit, et dans un grand magasin de la rue Nationale. Cette femme a été déférée au Parquet et écrouée.

Où sont les 4.000 francs. — M. Raymond Foncque, représentant de commerce, habitant 31, avenue Charles à Champigny (Seine) était de passage ces jours derniers en notre ville. De retour à son domicile, il constata la disparition d'une somme de 4.000 fr. placée dans son portefeuille. Il a porté plainte hier devant M. Jean, commissaire du 1er arrondissement. Il suppose en effet que cette somme lui aurait été ravie à l'hôtel où il est descendu durant son séjour à Lille. Une enquête est ouverte.

Au sujet d'un vol. — Mme Vve Delporte, née Julie Devalekenière, établie boulangère, rue de Paris, 267, nous informe qu'elle n'a rien de commun avec la dame Vve Delporte, née Séverine Delezenne, dont nous avons relaté l'arrestation.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LE CADAVRE D'UN LILLOIS A ÉTÉ RETIRÉ DE LA DEULE, A SAINT-ANDRÉ

Le 30 avril dernier, il avait été trouvé sur la berge du canal de la Deûle, à proximité du Pont du Ramponneau à Lille, des papiers divers et une lettre dans laquelle le signataire, Gustave Devos, âgé de 56 ans, inachiniste au Théâtre, demeurant 9, rue du Soleil-Levant à Lille, exprimait le désir de mettre fin à ses jours, ayant été abandonné par sa femme.

Mercredi matin, vers 6 h. 50, un cordneteur de tracteurs, M. Ernest Coppin, apercevait à proximité de l'écluse Ste-Hélène, le corps d'un homme remontant à la surface de l'eau dans le canal de la Deûle. L'ayant amené sur la berge, il prévint immédiatement le garde Lavice et la gendarmerie de La Madeleine qui dépêcha les gendarmes Carlier et Denis pour procéder aux constatations d'usage. Le corps fut transporté à la morgue de St-André. Dans les poches de la victime on trouva un portefeuille renfermant plusieurs pièces d'identité au nom de Gustave Devos.

La famille de la victime a été immédiatement avisée. Le docteur Delaeter, de St-André, n'ayant relevé aucune trace de coups ni aucune blessure, a accordé le permis d'inhumer.

LE CADAVRE D'UN JEUNE HOMME FUT DÉCOUVERT DANS UN CHAMP A NOYELLES-LES-SECLIN

Un cultivateur d'Houplin, M. Arthur Dutilleul, passant lundi à travers champs lorsqu'il fut intrigué à la vue d'une bicyclette neuve abandonnée.

Non sans stupeur, le cultivateur découvrit à quelque cinquante mètres de la machine le corps d'un jeune homme couché sur le dos, la poitrine percée de deux balles de revolver. Les autorités d'Houplin-Ancoisne furent aussitôt alertées ainsi que la gendarmerie de Seclin.

D'après les premiers résultats de l'enquête, il semblerait que ce jeune homme, Albert Christiaens, âgé de 19 ans, se soit suicidé.

Sa famille, par contre, affirme qu'il n'avait aucune raison de se suicider.

L'enquête se poursuit activement.

LOMME

UNE AUTO TAMPONNA UN CYCLISTE

Un accident de la circulation s'est produit mercredi à midi, avenue de Dunkerque, à hauteur de la rue du Fort-Debout. A ce moment, M. Maurice George, 40 ans, entrepreneur de carrelages, demeurant à Lomme, 688, avenue de Dunkerque, roulait en auto en direction d'Armentières. Au moment où il doublait deux cyclistes à hauteur d'une voiture hippomobile en stationnement sur le côté gauche de la route, un cycliste, M. Amaury Delignies, 24ans, demeurant à Roubaix, 153, rue du Collège, est venu se jeter sur le côté avant gauche de l'auto en doublant la voiture attelée en stationnement. Il fut renversé sur la chaussée et fut blessé assez gravement. Dans le choc, la poignée avant gauche de l'auto a été arrachée. Le cycliste, qui a reçu les soins de M. le docteur Plaquet, a pu regagner son domicile en tramway. Il a déposé une plainte au commissariat de Lomme.

DUNKERQUE

Arrestation de deux sujets espagnols qui voyageaient clandestinement

La sûreté nationale que dirige à Dunkerque M. Saugrain, commissaire spécial, a procédé à l'arrestation de deux sujets espagnols, les nommés Urbano Artazaria, 30 ans, et José Ramos Santona, 44 ans, exerçant la profession de [illegible] à Las Palmas (Iles Canaries). C'est dans ce port où les deux étrangers s'étaient embarqués candestinement à bord du vapeur « Strabon » actuellement amarré au Freycinet 6 à Dunkerque où ils ont été remis entre les mains des autorités.

Artagaria et Santona ont déclaré avoir voulu se soustraire au gouvernement de Franco qui les déférera au Parquet, puis escroqués. Ils comparaîtront vraisemblablement aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

UN JEUNE SOLDAT DE SAINT-POL-SUR-MER S'EST NOYÉ DANS LE CANAL A HOYMILLE

C'EST EN REGAGNANT SON CANTONNEMENT A HONDSCHOOTE A BICYCLETTE, LA NUIT, QU'IL TOMBA A L'EAU

Samedi, vers 21 h., après avoir passé la journée à **Saint-Pol-sur-Mer**, dans sa famille, un jeune soldat du 110e R. I., Roger Pollaert, enfourchait sa bicyclette et prenait la route de Bergues afin de rejoindre, à l'expiration de sa courte permission, sa Compagnie cantonnée à **Hondschoote**.

On ne devait plus le revoir.

Le lendemain, en effet, au corps de soldat Pollaert était porté manquant.

Or, mardi, midi, un batelier trouvait le long du canal à **Hoymille**, près du pont de Bainsmille la bicyclette du jeune homme ; la famille fut aussitôt prévenue et M. Pollaert, M. Deswarger se rendit sur les lieux pour procéder à des recherches dans le canal.

Hélas, les sombres pressentiments de ces dernières devaient se trouver confirmés. Hier matin le corps du malheureux Roger Pollaert était ramené sur la berge.

On suppose qu'il s'agit d'un accident, le cycliste trompé par l'obscurité ou ébloui par les phares d'une automobile ayant été projeté dans le canal après avoir buté contre le talus qui borde la route.

Roger Pollaert, âgé de 22 ans, faisait partie d'une famille de 9 enfants et habitait 60, rue Etienne-Doolet à Saint-Pol-sur-Mer, avec sa mère et ses frères et sœurs.

Avant d'être incorporé au 110e R. I. il était dernièrement, il travaillait en qualité de mécanicien aux Ateliers et Chantiers de France.

On devine la compréhensible émotion causée par cette pénible nouvelle dans la laborieuse cité saint-poloise, où la famille Pollaert-Mamez jouit de la considération générale.

HAZEBROUCK

Le tir à la perche du Conseil Général

La Ghilde et Confrérie des Archers de Saint Sébastien d'Hazebrouck, organise, pour le 30 mai, sous les auspices de la Fédération des Archers du Nord et du Pas de Calais, un tir à la Perche subventionné par le Conseil général du Nord.

L'honneur comportera deux couverts et 150 francs ; côtés supérieurs, chacun un couvert et 75 fr. ; intermédiaires, un couvert tet 60 fr. ; inférieurs, un couvert et 40 fr. ; 15 primés, chacun un couvert et 20 fr. ; et 60 primés à 30 fr.

Des médailles sont en outre offertes par la Municipalité.

La mise est de 25 francs. — Le concours commencera à 10 h., pour se terminer vers 18 h., avec interruption de midi à 14 h. ; l'inscription se fera au pied de la perche, à partir de 9 heures.

Cyclisme. — Les S. O. Armentiérois organisent dimanche 9 mai, le Premier Grand Prix des Syndicats Ouvriers, sous le contrôle de la F.S.G.T. Un contrôle fixe sera établi en notre ville face à l'Hôtel Saint-Georges.

Basket-ball. — Lundi 17 mai, au stade des Sports auront lieu les finales du Championnat du Nord Interdistricts Artois et Maritime. Cette manifestation placée sous le patronage du Club Hazebrouckois est assurée du plus vif succès.

Echecs. — Dimanche 9 mai, aura lieu la troisième rencontre pour le championnat intercercle.

Le Cercle de Lille seront cette fois les adversaires des Hazebrouckois pour cette troisième ronde ; ceux-ci se défendront âprement comme lors des dernières parties et peut-être l'un deux triomphera-t-il. Rendez-vous dimanche au siège, Café du Centre à 14 h.

EN BELGIQUE

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accident à Roulers. — M. Alfred Detailleur, boucher à *Tourcoing*, renversa en auto à *Roulers*, le motocycliste Jérôme Stevens qui fut blessé. Le Tribunal a mis toute la responsabilité à charge de M. Détailleur, qui a été condamné à 350 francs d'amende avec sursis. Il paiera en outre 1.665 fr. à la partie civile.

Un coup de fusil. — Seynaeve et Doublaere de *Leudelede* se sont battus. Le premier brandit un tisonnier et le second tira un coup de fusil en l'air. Le premier écope de 420 fr. et le 2e 182 fr. d'amende.

Vol à Courtrai. — Georges Ego qui avait été condamné pour détournement de bijoux, a comparu pour détournement d'une somme de 3.00 francs au préjudice d'un habitant de Courtrai. Ego s'est entendu infliger une nouvelle condamnation de 3 mois plus 182 fr. Il a été reconduit en prison.

Une rebouteuse à Tieghem. — Marie Decuyper surnommée « Kockevrouwken », vendait à *Tieghem* des plantes et pommades avec lesquelles elle prétendait guérir plusieurs maladies. Le Parquet saisit à son domicile une grande quantité d'herbes et de plantes (groseiller, lichen, senée, etc.). Elle composait une pommade spéciale pour maladie de la peau avec... de la sciure de bois. Le Tribunal l'a condamnée à 25 florins d'amendes suivant l'ancienne jurisprudence, mais avec sursis. Elle fut acquittée pour abus de confiance.

Fraude alimentaire. — Louis Lannoy de *Menin* et Germaine Werbrouck de *Moorselle* ont été condamnés à chacun 182 fr. pour falsification de lait battu.

— Ameye Paule de *Bauvre* avait ajouté 10 pour cent d'eau à son lait entier et 60 pour cent au lait battu : 1.050 fr. d'amende.

8 heures suffisent. — M. Defrancq, marchand de lin à *Wevelghem*, avait tenu un travail pendant plus de 8 heures par jour, deux ouvriers. Il a été condamné à 2 amendes de 350 francs.

— M. Groenweghe de Cuerne écope pour des faits analogues de 5 amendes de 70 fr.

— M. Albert Thiers de Desselghem est également condamné à 70 fr. d'amende pour faits identiques.

UN COUPLE COMPTE PLUS DE 60 ANNÉES DE MARIAGE

Nous apprenons que M. et Mme Camille De Jaeghere-Van Duyse Charlotte, nés respectivement à Courtrai le 16 juin 1852 et à Termonde le 10 avril 1851, mariés à Termonde le 26 novembre 1895, domiciliés rue de la Gare, 12, viennent de célébrer dans l'intimité leur noces de diamant.

Distinctions honorifiques. — Nous apprenons que de belles distinctions ont été attribuées aux personnes suivantes : comme officier dans l'Ordre de Léopold, M. Pauwels R., ingénieur agronome ; comme chevalier dans l'Ordre de la Couronne, M. Emile Lauwers, docteur en médecine ; comme officier dans l'Ordre de la Couronne, M. Aimé Rœlandts, avocat avoué, tous les trois à Courtrai.

Des policiers à l'honneur. — Dimanche prochain il sera procédé à la remise de plusieurs décorations sur la Grand'Place. M. Deporetere, commissaire en chef, recevra la décoration de chevalier de l'Ordre de la Couronne. Les agents dont les noms suivent se verront épingler la Croix : MM. Pieds, Leys et Dejonckheere. M. Bouckaert reçoit la médaille du Centenaire et M. Dedeuwerder la médaille de 3e classe pour acte de courage et de dévouement.

COMINES

Soirée récréative. — Les écoles communales organisent le dimanche 9 mai, dans la salle des Anciens Combattants, Cale du Beffroi, au profit de leurs caisses de secours, sous le patronage du groupement laïque, une grande soirée récréative.

Des comédies, ballets, chants, chœurs, duos, monologues, des exécutions musicales seront interprétés par les élèves des écoles de filles et garçons. Des rondes et ballets seront exécutés par les enfants de l'école maternelle. La société symphonique « l'Espérance de Comines » prêtera à cette occasion son gracieux concours.

Le prix des places a été fixé comme suit : premières réservées, 10 fr. ; secondes réservées, 7 fr. ; premières : 5 fr. ; secondes, 3 francs.

Des places spéciales seront réservées aux enfants des écoles communales non accompagnés. Prix d'entrée : 2 fr.

Les billets seront vendus par les élèves des écoles ; au Café Au Beffroi, Grand Place.

Les places des premières et des secondes pourront être louées au Café du Beffroi, moyennant la somme de 0 fr. 25.

Colombophilie. — Voici les résultats du concours organisé par « Les Amis Réunis », le 2 mai. 376 pigeons lâchés à 8 h. 25, sur Clermont.

1er Lobeau E., Duvosquel R., Delbecque P., Vanhee P., Duvosquel R., Verhaegue G., Vienne A., Vankeymeulen N., Sieuw R., Marant C., Descamps P., Verhaeghe G., Ourradt C., Room D., Deldicque frères, Desreumaux C., Zoete frères, Verhaeghe G., Laplace, Room D., Veuve Sieuw, Desmarets O., Veuve Sieuw, Deldicque G., Dierick P., etc.

Série de 5 pigeons : Vankeymeulen A.

Série de 4 pigeons : Verhaeghe G.

Série de 3 pigeons : Duvosquel R.

Série de 2 pigeons : Room D., Lobeau E.

Les réclamations seront admises jusque samedi soir. La distribution des prix se fera dimanche.

Voici d'autre part les résultats du 2e concours organisé par « Les Amis Réunis » le 2 mai : 130 pigeons lâchés à 9 h. 29 sur Arras.

1er Combier H., Desreumaux, Lesage M., Billau A., Bousse-Decrae, Vienne A., Nuytten L., Sieuw C., Lesage M., Zegrés E., Santy H., Zoetard L., Zoetard L., Combier H., Verkaemer L., Bousse-Decrae, Vienne A., Zoetard L., Santy H., Deldicque frères, Carrein H., Billau P., Zegrés O., Santy H., Wellecz, Decherf M., Zegrés O., etc.

Série de 3 pigeons : Santy H., Vienne A.

Série de 2 pigeons : Lesage M., Zoetard L., Combier H., Vuylstéke G., Verkaemer L.

Réclamations admises jusque samedi soir. Distribution des prix dimanche.

HERSEAUX

Les travaux pour l'installation de l'eau potable sont commencés

Tout récemment, nous annoncions que les travaux de canalisation pour l'installation de l'eau potable dans la commune allaient commencer. C'est chose faite à présent. Un vaste chantier vient de s'établir au carrefour de la chaussée des Ballons et de la rue du Crétinier. Une équipe d'ouvriers terrassiers s'occupe activement des creusements, et d'autres installent les tuyaux d'eau, ainsi que les raccords pour les habitations. Des importants travaux sont techniquement menés et se poursuivront dans toutes les rues de la commune. Ce travail de longue haleine demandera certes un certain temps à se terminer, mais il faut signaler que tout sera mis en œuvre pour que ces travaux se terminent rapidement. Signalons ainsi aux particuliers qui n'auraient pas encore fait leur demande de raccordements qu'ils peuvent toujours le faire, tant que le remblaiement des canalisations ne sera pas effectué. Après que cet ouvrage est fait, les frais de nouveaux creusements seront à la charge des intéressés. Pour tous renseignements à ce sujet, il est utile de s'adresser au secrétariat communal. Sitôt l'installation de l'eau terminée, les travaux d'alignement et de réfection de la chaussée des Ballons, des rues de la Broche de fer et du Crétinier commenceront.

MOUSCRON

Au Mont-à-Leux. — Samedi 8 et dimanche 9 « A la Ville de Wattrelos », chez M. Henri Delepaut, 145, Grande-Rue, à Mont-à-Leux, concours de fléchettes par pelotons de huit joueurs. Prime de 15 fr. à chaque peloton gagnant. Mise : 2 fr.

— Les mêmes jours, concours de piquet et de manille. Mise fixée à 2 fr.

Pour les frontaliers. — L'intervention de M. Joseph Vandevelde, député-bourgmestre, près du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, en faveur des frontaliers bénéficiaires d'une rente d'invalidité des Assurances sociales Françaises, a été couronnée de succès. En effet, comme auparavant, les intéressés recevront leur rente.

L'échéance du 1er mars sera payée dans les prochains jours. Les quittances ont été expédiées aux pensionnés. Dès qu'ils seront en possession de ces documents, les membres de la mutualité « La Fraternelle » sont priés de se présenter au bureau de la rue du Val.

Service Dominical des Médecins. — Le syndicat des Médecins de Mouscron a décidé d'organiser le Service Médical des Dimanches. L'organisation de ce service dominical de garde, qui s'avérait de plus en plus urgente est désormais établie. Voici pour le mois de mai les médecins de garde :

9 mai, MM. les docteurs Warnant et Quévrin ;

16 mai, MM. les docteurs Selosse et Van Geluwe ;

23 mai, MM. les docteurs Liétart et Toufenoude ;

30 mai, MM. les docteurs Wandewéghe et Grillet ;

6 juin, MM. les docteurs Pecquereau et Deblock.

PECQ

Le nouveau garde champêtre. — M. Alcide Poncelet, attaché depuis 10 ans à la brigade de gendarmerie de Leers-Nord, vient d'être nommé garde champêtre à Pecq.

M. Poncelet, né le 9 avril 1895, à Muno (Luxembourg), est un ancien combattant, titulaire de 5 chevrons de front et de nombreuses distinctions militaires.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups. — Th. Lermusiaux, menuisier à Thumaïde à porte des coups et blessé Emile Hespel, lui occasionnant une incapacité de travail : 210 fr. d'amende avec sursis.

Délit de chasse. — Gaston Leclercq, maçon, à Quévaucamps, a employé des engins prohibés pour prendre du gibier : 210 fr. d'amende et confiscation des engins saisis.

Grivèlerie. — Par défaut, une peine de 8 jours de prison est infligée à Pierre Dubois, électricien à Lezennes, qui, à Templeuve, s'est fait servir des boissons pour 106 francs, alors qu'il était dans l'impossibilité de payer.

Outrages à agents. — Léonie Dubois, épouse Despret, ménagère et Leopold Couchies, pensionné, domiciliés tous deux à Ath, ont outragé deux agents de police : 350 fr. d'amende à Leonie Dubois et 210 fr. à Couchies.

— Rayond Legros, électricien à Elonges : 8 jours de prison pour le même motif.

La loi sur les congés payés. — Albert Vandenberghe, architecte-entrepreneur à Estaimpuis n'a pas accordé à ses 15 ouvriers, les congés légaux : 525 fr. d'amende avec sursis.

Rebellion. — Pour coups et résistance à la police, Louis Prevost, peintre à Tournai est condamné à 3 mois de prison et 700 fr. d'amende.

Vol. — Jules Godfrix, débardeur, à Ath a soustrait une somme de 27 fr. au préjudice de Libert Nicolas : 1 mois de prison et 182 fr. d'amende par défaut.

Escroquerie au chômage. — Pendant trois ans Jules Wattiaux, ouvrier carrier à Gourain s'est fait versé des allocations de chômage qui ne lui étaient point dues : 350 fr. d'amende avec sursis et restitution des indemnités indûment touchées.

LA FÊTE AU 3e REGIMENT DE CHASSEURS A PIED

Le samedi 8 mai, à 10 h. 45, Parc de la Ville : Prise d'armes. Revue et défilé des troupes. A 22 h., caserne Général Baron Ruquoy : Cérémonie de l'appel des morts. La caserne sera accessible au public à partir de 21 h. 30.

Le dimanche 9 mai, à 15 h., au stade Gaston Horlait : Fête sportive avec le concours de la musique du 3e Chasseurs à pied, comportant : des mouvements de gymnastique d'ensemble ; des mouvements de canne royale, et un match international de football entre l'équipe du 3e Régiment du Génie d'Arras et une sélection du 3e Chasseurs à pied et des clubs sportifs de Tournai. A 20 h., au Parc de la Ville : Concert.

Accident de travail. — M. Léonard Dubart, ouvrier de brasserie demeurant rue de la Gaîtrerie St-Jean, a eu le pied écrasé alors qu'il déchargeait un tonneau de bière rue des Sœurs de Charité. Il a été transporté à l'Hôpital Civil.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 15 : « Notre-Dame d'Amour ».

Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Mentiomontant ».

Roxy. — 14 h., permanent ; 20 h. 45, soirée : « Marthe Richard ».

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « 27, rue de la Paix ».

Actualités. — Permanent de 10 à 24 h. « L'Aragon, 24 h. à Londres, Cité de la Tradition ; Ebats mythologiques ; L'Actualité régionale.

Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Les Grands » et « Aimez-moi toujours ».

Union. — 20 h. 30 : « L'Homme à Abattre » et « Le Chant des Cloches ».

Eden. — « Le Cavalier Lafleur » et « Les beaux jours ».

Variétés Fivoises. — 20 h. 30 : « A la poursuite d'un cœur » et « Le Coupable ».

Marivaux. — 20 h. 30 : « Le baron tzigane » et « Un danger public ».

Fives-Palace. — 20 h. 30 : « L'Argent » et « Trois jours de perm. ».

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — **Syndicat des Moyens de Transport.** — Le syndicat est transféré Bourse du Travail, boulevard de Belfort, 78, (2e étage, porte), à Roubaix ; permanence assurée de 14 à 19 h. par le secrétaire, Robert Delaval.

A TOURCOING. — **Syndicat des Contremaîtres et techniciens.** — Les membres des sections de Roubaix et de Tourcoing, sont informés que la deuxième assemblée générale pour 1937 aura lieu à Tourcoing le 9 mai à 10 h., à la Salle Publique de Réunions.

La carte syndicale étant exigée à l'entrée, les nouveaux adhérents pourront la retirer dès maintenant au siège, 18 bis, rue de Gand, où dimanche matin à l'entrée de la salle de réunions.

SYNDICAT DES MOYENS DE TRANSPORT DE ROUBAIX-TOURCOING. — Réunion de la Commission administrative et des délégués de toutes les maisons de Roubaix-Tourcoing, ce vendredi 7, salle des Orphéonistes à Roubaix, à 18 h. 15.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Dressages du dimanche.** — Tous les dimanches chez Orvane, 52, boulevard de Mulhouse, dressage sur Seclin. En paniers jusque 11 h. 15 ; lâcher à 12 h. 30.

A ROUBAIX. — **La Roubaisienne.** — Résultats du concours sur Albert organisé par « La Roubaisienne » ; 289 pigeons lâchés à 7 h. 30.

1. Demeulenaere ; 2. Duprez ; 3. Demeulenaere ; 4. Tyssens ; 5. Cocheteux ; 6. Delbarre ; 7. Cocheteux ; 8. Geerats ; 9. Gonce ; 10. Penet ; 11. Fourneau ; 12. Laurent ; 13. Gonce ; 14. Moreau ; 15. Vandenabelle ; 16. Penet ; 17. Vandenabelle ; 18. Delrue ; 19. Vanbecke ; 20. Castel.

Poules hors concours : MM. Delbarre, Vertriest.

Série Hors concours : M. Dupres.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 24' 28" ; vit. 1298.19 m. 82759.

Le dernier a été constaté à 8 h. 39' 05" ; vit. 1294.68 m. 86131.

Les réclamations seront admises aujourd'hui vendredi, à 6 h. Distribution des prix samedi à 16 h.

— **La Roubaisianne (Aile gauche).** — Dimanche 9, Chantilly. Honneur au prorata, séries pendulettes par prix de 50 fr. 2 désignée, 1 fr. par pigeon ; séries régulateurs par prix de 25 fr., 2 désignée, 0.50